2020

RAPPORT ANNUEL

Bourse
de Casablanca

SOMMAIRE

ÉPREUVE RÉUSSIE	4
RÉSILIENCE ET OPTIMISME	6
RETOUR SUR 2020 EN FAITS ET CHIFFRES	8
CAP MAINTENU SUR NOS AMBITIONS	16
ORGANISATION	34
LE MARCHÉ EN 2020	40
RÉSULTATS FINANCIERS	50
CONTACTS UTILES	70

Kamal MOKDAD

Durant cette période difficile, nous avons su garder en vue le rôle qui est le nôtre : financer l'économie de notre pays, soutenir nos entreprises dans leur accès au financement et être un atout efficient du développement du Maroc.

ÉPREUVE RÉUSSIE

Mot du **PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

2020 est décidément une année inédite. Alors que la pandémie de la Covid-19 a brusquement plongé le monde dans une situation inédite qui a nécessité des décisions difficiles sur tous les plans (économique, social et sanitaire), elle a paradoxalement replacé l'humain au centre de toutes les préoccupations.

La Bourse de Casablanca, à l'image de la politique adoptée par sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste dans la gestion de la crise de la Covi-19, a privilégié la sécurité sanitaire de ses collaborateurs tout en assurant la continuité de ses activités. Ainsi, grâce à la politique de digitalisation et aux investissements technologiques que nous avons réalisés depuis de nombreuses années, le marché n'a pas interrompu la cotation et nos équipes ont poursuivi la mise en œuvre de la feuille de route stratégique. Grâce à la mobilisation de tous, nous avons gardé en vue durant cette période difficile le rôle premier qui est le nôtre : financer l'économie de notre pays, soutenir nos entreprises dans leur accès au financement et être un atout efficient du développement du Maroc.

Durant cette année, la Bourse de Casablanca a également fait évoluer son organisation interne. Nous avons ainsi nommé un nouveau Directeur Général Adjoint, chargé de la coordination des ressources, afin d'accompagner les projets de l'entreprise. Nous avons également mis en place une nouvelle entité, la Direction Stratégie et Transformation, qui a pour rôle de piloter le déploiement de la stratégie de développement à un moment où notre feuille de route arrive à terme. Elle aura également pour mission d'opérationnaliser la transformation de la Bourse en holding, conformément aux dispositions de notre cahier des charges.

2020 nous a mis à l'épreuve, certes. Mais le nouvel élan que nous avons pris lors de notre démutualisation ne s'est pas éteint. Nous avons déjà entamé une réflexion profonde sur notre nouvelle stratégie de développement pour les 3 années à venir, et de faire de la Bourse un moyen privilégié de financement de la relance économique post-covid. Et nous continuons à écrire notre histoire et à contribuer à l'édification d'un Maroc meilleur qui a des ambitions nationales, africaines et internationales. Un Maroc qui se donne surtout les moyens de les réaliser.

Tarik SENHAJI

Au vu de nos réalisations, l'année 2020 ne fût pas qu'une année difficile, mais également une année pleine de résilience et d'optimisme ; où nous avons pu poursuivre nos objectifs malgré tout et construire la volonté d'un marché boursier dynamique et utile pour la relance économique.

RÉSILIENCE ET OPTIMISME

Mot du **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

L'année 2020, malgré un contexte sanitaire et économique difficile, a été l'année de réalisations importantes pour la Bourse de Casablanca. Les deux mots qui caractérisent 2020 pour nous ont été résilience et optimisme.

Résilience parce que le marché boursier marocain a été extrêmement performant face aux défis révélés par la crise, notamment en termes de volatilité et de pics de volume, ce qui n'a pas nécessairement été le cas d'autres bourses de par le monde. Nous avons été très proactifs à reconnaitre les challenges et à apporter les solutions idoines en concertation avec le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (notre tutelle), l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (l'autorité de régulation) et les opérateurs du marché.

Optimisme parce que notre marché a su rapidement sonner la cloche de la relance. Ainsi, après avoir cédé 25% de sa valeur en avril, le marché a connu une participation accrue de la part des investisseurs qui ont largement réduit ce déficit à à peine –7%, soit une performance de +24% entre avril et la fin d'année basé sur des volumes en nette hausse sur le marché central.

L'introduction en bourse d'une nouvelle entreprise (Aradei Capital) en fin d'année a été comme une conclusion logique à cette dynamique. En effet, cette IPO a réussi à séduire 1.700 investisseurs, dont plus de 1.500 sont des personnes physiques, provenant des 12 régions du Royaume. Ceci démontre clairement que la Bourse de Casablanca est un très bon outil pour financer la relance économique du Maroc grâce à sa grande flexibilité dans la structuration de financements appropriés, que ce soit en dette ou en capitaux propres.

Au-delà de cet aspect de crise sanitaire, nous avons poursuivi le déploiement des actions clés pour notre développement.

Nous avons également implémenté un nouveau compartiment de cotation dédié aux Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) en complément du très important marché alternatif dédié exclusivement aux PME et qui a des conditions d'accès allégés.

Par ailleurs, nous avons renforcé la sécurité de nos systèmes en obtenant la reconduction de la certification de nos Systèmes de Management de la Qualité (SMQ) ISO 9001, celle de nos Systèmes de la Sécurité de l'Information (SMSI) ISO 27001 et celle de notre système de management de la continuité d'activité ISO 22301.

En termes de promotion du marché, nous avons déployé, en partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB), un cycle de webinaires pour accompagner les entreprises cotées et les investisseurs.

Enfin, nous avons procédé au lancement d'un nouvel indice de référence de la Bourse de Casablanca, le MSI20, un indice nouvelle génération qui permet aux investisseurs de mieux capturer la liquidité du marché.

Au vu de nos réalisations, l'année 2020 ne fût pas qu'une année difficile, mais également une année pleine de résilience et d'optimisme ; où nous avons pu poursuivre nos objectifs malgré tout et construire l'ambition d'un marché boursier dynamique et utile pour la relance économique.

Merci à tous ceux qui ont contribué à notre parcours

Bien à vous,

RETOUR SUR 2020
EN FAITS & CHIFFRES

RETOUR SUR 2020 EN FAITS & CHIFFRES

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BOURSE DE CASABLANCA S.A

Chiffre d'affaires
(en millions de MAD)

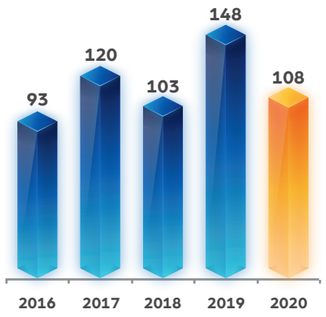

Résultat net
(en millions de MAD)

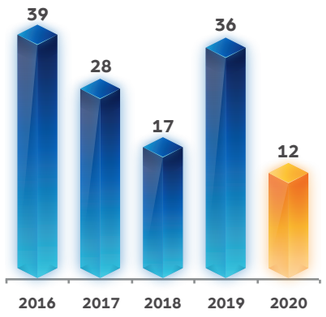

Charges d'exploitation
(en millions de MAD)

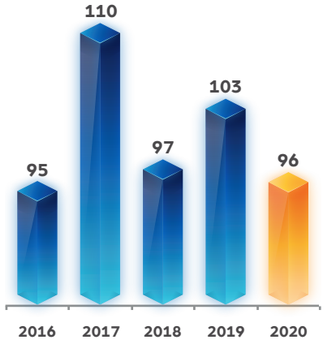

Fonds propres
(en millions de MAD)

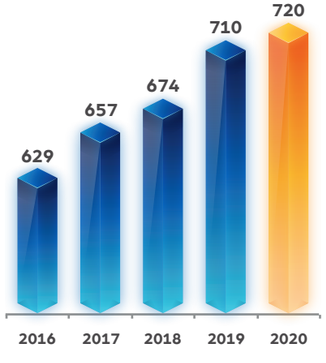

LES CHIFFRES CLÉS DU MARCHÉ BOURSIER

Masi®Flottant
–7,3% en 2020
+17,3% depuis 2014

FTSE CSE Morocco 15
–5,7% en 2020
+16,0% depuis 2014

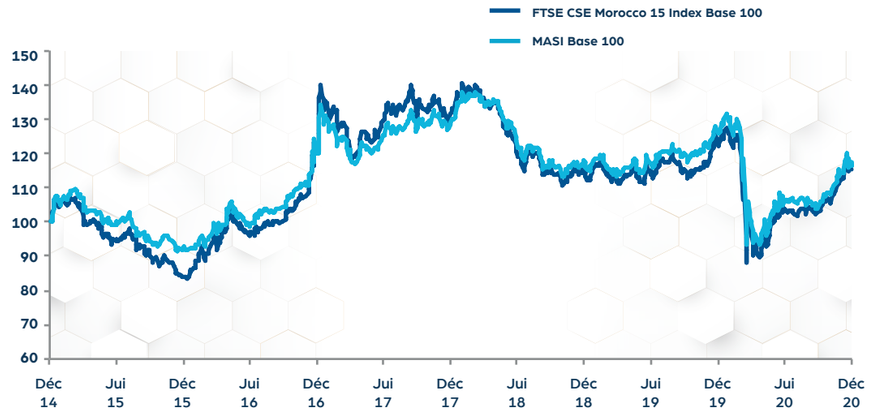

Montants levés(*)
(en milliards de MAD)

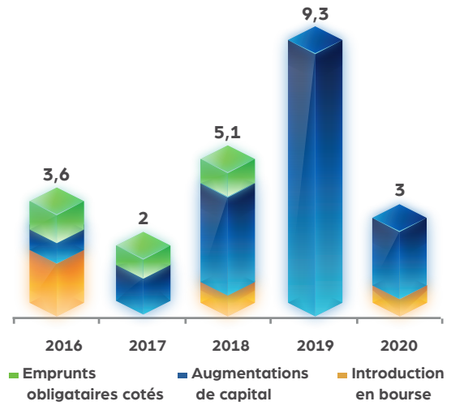

(*) : Sont considérées comme levées de fonds pour les augmentations de capital les types suivants : augmentation de capital en numéraire, conversions de dividendes et remboursements d'obligations en actions.

- **Nombre de sociétés cotées 76**
- **Nombre d'obligations cotées 36**

Volume des transactions
(en milliards de MAD)

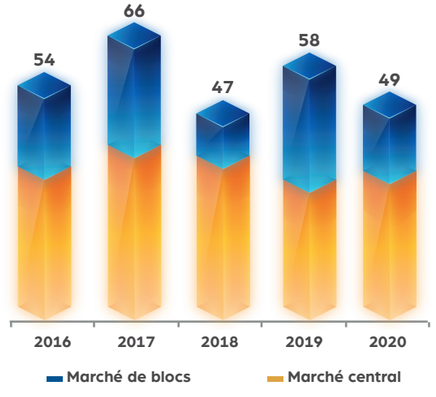

Capitalisation boursière
(en milliards de MAD)

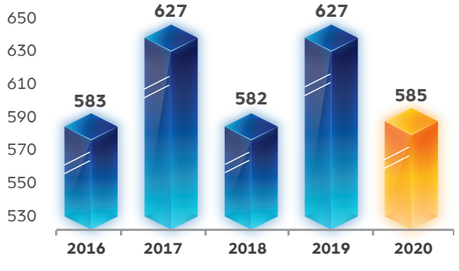

RETOUR SUR 2020 EN FAITS & CHIFFRES

En 2020, avec la crise de la Covid-19, la Bourse de Casablanca a été amenée à s'adapter à la nouvelle donne sanitaire et aux mesures de sécurité qu'elle implique. Le marché a ainsi poursuivi son activité dans des conditions optimales et les projets qui s'inscrivent dans sa feuille de route ont été déroulés comme planifié.

JANVIER

UK Africa Investment Summit 2020
Participation de la Bourse de Casablanca à cet évènement qui s'est tenu le 20 janvier à Londres sur les possibilités d'investissement en Afrique.

Conférence Annuelle des Investisseurs en Afrique du Nord
Participation de la Bourse de Casablanca à cette deuxième édition organisée par Renaissance Capital.

Augmentation de capital
Montant de l'opération : 799,9 millions de MAD.

MARS

Ring the Bell for Gender Equality
Cette cérémonie fait écho à une initiative internationale à l'occasion de la journée des droits des femmes. Elle a été suivie d'une conférence organisée en partenariat avec le Club des Femmes Administrateurs d'entreprises au Maroc (CFA) sur « L'administrateur indépendant et la parité comme leviers de performance de l'entreprise cotée ».

Nomination d'un nouveau Directeur Général
M. Tarik SENHAJI a succédé à M. Karim Hajji qui a fait valoir ses droits à la retraite. M. Senhaji a pour mission de mener la Bourse de Casablanca dans la réalisation de ses ambitions.

MAI

Workshop ELITE Maroc
Avec l'intervention de Mazars, sous le thème : « Quelle stratégie managériale adopter face à la crise de la Covid-19 ? »

FÉVRIER

9ème édition de la Conférence Annuelle du Capital Investissement
Intervention de la Bourse de Casablanca dans le panel : « A quand le grand soir du capital investissement africain ? ».

Augmentation de capital
Montant de l'opération : 408 millions de MAD.

Augmentation de capital
Montant de l'opération : 300 millions de MAD.

Renforcement du dispositif de formation de l'Ecole de Bourse
Avec le lancement de la version arabe du parcours Investisseurs de la plateforme E-Learning afin de répondre aux attentes des apprenants.

JUIN

Workshop ELITE Maroc
En collaboration avec PwC Maroc sous le thème « Faire face aux enjeux de liquidité et gagner en résilience ».

Webinaire
En partenariat avec l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) sous le thème « Les nouvelles dispositions relatives à la gouvernance des Sociétés Anonymes à la lumière de la loi 27-20 ».

Lancement d'un cycle de webinaires en partenariat avec l'APSB
Ces webinaires, animés par des professionnels du marché boursier et financier, s'articulent autour de l'impact de la crise sanitaire sur le marché boursier et sur différents secteurs économiques.

- **1er Webinaire**
  Le premier événement de ce cycle a traité de « l'Economie nationale et marchés des taux post Covid-19 : quelles perspectives ? ».
- **2ème webinaire**
  Sous le thème : « Stratégie d'investissement en temps de crise : nouvelles prévisions du marché action et portefeuille de résilience ».
- **3ème webinaire**
  Sous le thème : « Les secteurs de l'agroalimentaire et de la distribution au Maroc ».
- **4ème webinaire**
  Sousle thème : « Est-ce le moment d'investir dans les valeurs minières ? ».

JUIN (SUITE)

Nomination d'un nouveau Président du conseil d'administration
M. Kamal MOKDAD, Directeur Général de la Banque Centrale Populaire (BCP), a succédé à M. Hamid Tawfiki qui a occupé cette fonction depuis 2016.

Webinaire
Organisé au profit des sociétés cotées sous le thème : « La communication financière en temps de crise ».

JUILLET

- 5ème webinaire
Sous le thème : « Ciment & COVID-19 : des fissures se dessinent sur le court terme ».

- 6ème webinaire
Sous le thème : « Secteur des télécoms et bancaire au Maroc ».

Clôture du cycle de webinaires sur l'impact de la Covid-19

- 7ème webinaire
sous le thème : « Impact de la crise Covid-19 sur le marché boursier : synthèse multisectorielle ».

Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

Workshop en partenariat avec la BERD et la CGEM
Cet événement s'est tenu sous le thème « Le repositionnement du Maroc dans les chaines de valeur industrielles post Covid-19 ».

SEPTEMBRE

Renouvellement de certifications
Il s'agit des certifications des Systèmes de Management de la Qualité (SMQ) ISO 9001 et des Systèmes de la Sécurité de l'Information (SMSI) ISO 27001 dans le cadre du renforcement de la sécurité et de la résilience du marché boursier.

Augmentation de capital
Montant de l'opération : 792,7 millions de MAD.

OCTOBRE

Augmentation de capital
Montant de l'opération : 97 millions de MAD.

Augmentation de capital
Montant de l'opération : 8,2 millions de MAD.

Révision annuelle de l'indice Casablanca ESG 10
Cette révision se base sur le travail effectué par l'agence internationale indépendante de recherche et services ESG Vigeo Eiris et suite à la tenue du comité scientifique des indices de la Bourse de Casablanca. Et afin de marquer cet événement, un webinaire a été organisé sous le thème « La mise à l'épreuve de la RSE en temps Covid-19 » et a été l'occasion de primer les 14 entreprises cotées à la Bourse de Casablanca et/ou émettrices de titres obligataires qui se sont distinguées en matière de Responsabilité Sociale de l'Entreprise en 2020.

Offre publique d'achat
Montant de l'opération : 42,3 millions de MAD.

NOVEMBRE

Nomination de la Bourse de Casablanca au Conseil d'administration de l'Arab Federation Of Exchanges
La Bourse de Casablanca est représentée par son Directeur Général, M. Tarik SENHAJI.

Mise en place d'un nouveau compartiment de cotation pour les ETI
Ce nouveau compartiment pour la négociation des titres de capital au niveau du marché principal vise à faciliter l'accès à la Bourse aux Entreprises de Taille Intermédiaire et à améliorer l'accès au financement par le marché boursier.

Convention avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Cette convention porte sur la promotion de l'éducation financière auprès des étudiants universitaires à travers trois axes : la formation, la promotion du marché boursier et le développement de la recherche académique.

DÉCEMBRE

Lancement de l'indice Morocco Stock Index 20 (MSI20)
Cet indice nouvelle génération a été conçu afin de refléter la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la Bourse de Casablanca. Il a été mis en place par les équipes de la Bourse de Casablanca, en étroite collaboration avec le Comité Scientifique des Indices.

Introduction en bourse
Montant de l'opération : 600 millions de MAD.

CAP MAINTENU
SUR NOS AMBITIONS

Malgré la crise sanitaire qui a marqué l'année, nous avons réussi à maintenir l'activité du marché, à assurer la continuité de services de nos clients et à poursuivre la mise en œuvre de notre plan d'actions. Retour en détails sur nos réalisations.

Ahmed ARHARBI
Directeur des Opérations Marchés
Directeur du Développement (par intérim)

LE MARCHÉ, NOTRE MISSION PREMIÈRE

1. L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19. Comment cette crise a-t-elle impacté l'activité marché boursier ?

La crise sanitaire de 2020 est une expérience inédite et très riche d'enseignements. Au début, **le sujet qui nous préoccupait était celui de la continuité d'activité de nos services ainsi que celle de nos clients. Le tout dans le respect le plus strict des règles sanitaires**.

Pour ce faire, nous avons rapidement capitalisé sur notre plan de continuité d'activité afin de répondre à un niveau d'exigence sans précédent. Dans un délai relativement court, l'ensemble des collaborateurs ont été dotés de moyens techniques sécurisés leur permettant d'opérer à distance avec l'ensemble des outils et environnements associés. En parallèle, nous avons tenu un ensemble de réunions avec les Sociétés de Bourse pour leur apporter notre support et s'assurer que leurs services ne soient pas altérés. Le processus d'escalade entre les différentes parties prenantes a été amendé afin de tenir compte des nouvelles contraintes avec à la clé, une communication dûment exécutée.

A l'échelle de la place, un comité se tenait à fréquence régulière pour débattre et acter les actions à entreprendre selon l'évolution de la situation et veillait à la coordination entre les différents acteurs et infrastructures de marché.

Au pic de la pandémie, malgré la décision de réduire les seuils de variation. Nous avons connu une hausse drastique des volumes avec une baisse très importante des indices (MASI –26% le 18 mars 2020). En ce qui concerne le profil des investisseurs en Bourse, l'année 2020 a connu un regain d'intérêt des personnes physiques durant cette période.

Il est à retenir l'indéfectible mobilisation des autorités de régulation et du secteur financier dans la gestion de la crise. Le marché quant à lui a démontré une résilience sans faille face à une situation inédite.

2. Où en est l'implémentation du marché à terme et de la nouvelle chambre de compensation ?

Les deux infrastructures sont étroitement liées. Elles sont très attendues au niveau de la place de par leur importance et leur rôle. **Leur mise en place offrira aux investisseurs des instruments de couverture et leur permettra de se prémunir du risque de contrepartie**.

Pour le marché à terme, le contrat d'extension de la licence pour les produits dérivés a été signé et nous avons déroulé toute la phase de « Gap Study » avec notre éditeur LSEG Technology. Cette phase nous a permis notamment de faire le point sur les fonctionnalités de l'outil et en déduire les évolutions à intégrer dans les demandes de changement que nous lui avons adressé par la suite, ainsi que de déterminer les règles de gestion des opérations sur titres. Nos outils et backoffice internes ont également été revisités sur la base d'un cahier des charges et de développements réalisés par les équipes de la Bourse de Casablanca. Pour les tests des interfaces utilisées par nos clients, nous avons contractualisé avec un éditeur de renom spécialisé dans notre Protocol d'échange. Enfin, le périmètre fonctionnel a été arrêté au même titre que les différentes phases d'implémentation. **En termes de produits, nous nous orientons vers un lancement progressif à commencer par un futur sur indice pour le démarrage suivi par un futur sur taux**.

Concernant la chambre de compensation, les développement internes sont très avancés. L'ensemble des lots prévus sur 2020 ont été livrés et testés. Après une période de test concluante d'intégration avec nos modules internes, nous avons également acquis le module de calcul de risque « Standard Portfolio Analysis of Risk » auprès du CME. La combinaison de nos développements internes et du module SPAN répond aux niveaux d'exigences et standards internationaux. Et les règles de gestion inhérentes aux produits retenus au niveau du marché à terme ont été formalisées et intégrées dans les lots de développement idoines.

Il est important de rappeler que **les deux structures disposeront d'un règlement général**. D'ailleurs, des propositions ont été faites dans ce sens et feront l'objet de validation entre la Direction du Trésor et des Finances Extérieures (DTFE) et l'instance de coordination constituée de Bank Al-Maghrib et de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC). La tournée des futurs potentiels membres négociateurs et compensateurs a débuté et les échanges se poursuivront sur 2021. Un processus d'accompagnement et de communication a été établi afin de mener à bien l'« Onboarding » clients sur l'ensemble des volets technique, fonctionnel et règlementaire.

3. Durant cette année, la Bourse de Casablanca a lancé un nouvel indice : le MSI20. Quel est son impact sur le marché et envisagez-vous d'autres indices dans l'avenir ?

Le lancement de l'indice MSI20 n'est pas fortuit ! Il est le fruit d'une réflexion menée en étroite collaboration avec le comité scientifique des indices. Cela s'inscrit dans une volonté de la Bourse de Casablanca de moderniser sa gamme d'indices avec un nouvel indice de référence. **Le MSI20 est constitué des 20 valeurs liquides, parmi les plus grandes capitalisations en termes de flottant. Il servira comme sous-jacent pour le dérivé sur indices prévu au démarrage du marché à terme ainsi qu'aux instruments de type ETF**. Sa composition et ses règles de gestions ont été soigneusement édictées afin de refléter aux mieux les attentes du marché. Et afin d'en mesurer l'impact, nous procéderons courant 2021 à une enquête auprès des professionnels du marché mais nous nous réjouissons déjà des échos positifs à ce stade ! Les indices boursiers sont essentiels pour soutenir la liquidité du marché boursier et nous en poursuivrons l'amélioration notamment ceux qui sont le plus plébiscités par les intervenants.

Quid de l'éducation financière en 2020

Durant cette année, nous avons renforcé notre engagement en faveur de l'éducation financière grâce un important **partenariat structurant avec le Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**. Cette convention de partenariat porte sur la promotion de l'éducation financière dans le milieu universitaire à travers trois axes majeurs. Le premier est par la formation via le partage des ressources pédagogiques numériques et l'organisation de formations certifiantes en finance, développées par le Chartered Institute For Securities and Investment. Le second axe est la promotion du marché boursier via la mise en place de salles de marchés au sein des établissements universitaires, l'organisation de la Caravane de l'Ecole de la Bourse et la compétition de gestion fictive de portefeuille Stock Market Awards. Et le troisième axe est la promotion de la recherche via l'organisation du « Prix de la Bourse de Casablanca » pour le meilleur travail de recherche.

Pour sa part, **l'Ecole de la Bourse a poursuivi ses formations en format digital** à travers des webinaires et sa plateforme d'E-learning. Cette dernière a, d'ailleurs, été enrichie par la version arabe du « Parcours Investisseur ».

Le développement continu des systèmes d'information fait partie intégrante du plan de développement stratégique de la Bourse de Casablanca. La crise sanitaire due à la Covid-19 a permis de mesurer la résilience des SI et d'identifier les prochains chantiers dans ce domaine.

Mohamed SAAD
Directeur Général Adjoint
En charge du Pôle Ressources

LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET LE DIGITAL, AU CŒUR DE NOTRE ACTIVITÉ

1. Lors du confinement décidé par le gouvernement marocain en mars 2020, la Bourse de Casablanca a réussi la continuité de ses activités avec une disponibilité de 100 % de ses systèmes d'information et ce, pour la cinquième année consécutive. Quelles sont les mesures qui ont été prises pour cela ?

Dès l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, la Bourse de Casablanca a poursuivi son activité dans des conditions normales. **Cette grande résilience est le fruit d'une politique de certification** que nous avons mené depuis plusieurs années. En effet, notre dispositif de continuité d'activité, auquel contribuent toutes les entités de l'entreprise, est conforme à la Norme internationale ISO 22301. Ce dispositif comporte, outre la description des activités, leur interdépendance, l'impact dans le temps de leur indisponibilité et leurs procédures de reprise et de retour à la normale. En outre, il détaille les plans de gestion et de communication de crise.

Cette résilience est également due aux **actions de sensibilisation aux situations de crise de tout le personnel**. Dans ce sens, nous avons réalisé des exercices réguliers de continuité qui permettent de valider ce qui a été documenté, d'atteindre des objectifs de continuité mais aussi de nous préparer à ces situations. Ce dispositif a inclus des audits réguliers, meilleurs moyens d'informer le management de l'entreprise, ses actionnaires et les autorités de régulation de la situation.

Grâce à ces dispositifs, la Bourse de Casablanca a été en mesure à partir du 03 mars 2020 :

• de constituer, à partir du 2 mars, un comité de crise qui veille en continu sur la situation et les mesures à mettre en place. Ce comité interagit également avec les autorités et les parties prenantes et a suivi, le 4 mars 2020, une simulation d'entrainement aux crises dues à une pandémie ;

• de mettre en place des mesures sanitaires préventives avec pour résultat zéro contamination.

Par ailleurs et grâce à un suivi rigoureux et une analyse régulière de la situation, **la Bourse de Casablanca a pris des décisions préventives, organisationnelles et techniques** qui garantissent la sécurité sanitaire de ses collaborateurs tout en poursuivant son activité et celle du marché. Parmi ces décisions : l'adoption du télétravail ; la sortie progressive du confinement (anticipant sur le communiqué conjoint des Ministères de l'Intérieur et de la Santé du 9 juin 2020) et la mise en œuvre des mesures sanitaires adéquates.

Aussi, grâce à une gestion optimale de la crise sanitaire, **la Bourse de Casablanca a clôturé l'année 2020 avec un taux de disponibilité de 100 % de ses systèmes d'information vitaux, et ce pour la cinquième année consécutive**.

2. Qu'en est-il du rôle de la virtualisation dans la continuité d'activité de l'entreprise ?

La Bourse de Casablanca a entamé ces dernières années plusieurs chantiers pour favoriser les initiatives de virtualisation. Nous avons ainsi mis en place des solutions innovantes telles que l'Entreprise Content Management (ECM), le Système d'Information des Ressources Humaines, la Gouvernance Risk Compliance System et la Gestion Financière.

De plus, **nous disposons d'un plan de continuité (PCA) éprouvé et régulièrement testé**, ainsi que d'une **cartographie des risques** à jour et supervisée par les instances qui la gouvernent. Ainsi, dès le déclenchement de la crise sanitaire et l'adoption du télétravail, la Bourse de Casablanca a lancé les mesures organisationnelles et techniques qu'imposent la situation à savoir : des comités de crise récurrents ; une solution de connexion distante sécurisée des collaborateurs avec l'application des mêmes politiques de sécurité adoptées en interne ; des solutions de collaboration pour la tenue des réunions et des événements virtuels et même l'animation d'une radio virtuelle interne diffusant des sujets d'actualité financière.

Il faut dire que **le travail à distance a remis en cause les méthodes de travail existantes nous poussant à privilégier davantage l'usage du digital**. Ainsi, il a été possible de tirer davantage profit des outils déjà en place, en implémentant le maximum de workflows et en imposant l'automatisation des process. Pour leur part, les instances de gouvernance ont continué à tenir leurs réunions, à distance et si nécessaire en présentiel, ainsi que tous les comités de direction, les réunions de suivi et de gestion de projets.

Il est à rappeler que le mode d'organisation, en présentiel avec des ressources minimales ou à distance, n'a pas empêché la Bourse de Casablanca de **maintenir ses SLA et de respecter ses objectifs de disponibilité des plateformes critiques** et ce, pour la cinquième année consécutive, grâce à la mobilisation exemplaire des équipes techniques et métiers pendant le confinement. Ainsi, la Bourse de Casablanca a su tirer profit de la crise sanitaire et la transformer en opportunité de renforcement de la transformation digitale.

3. Quels sont les défis futurs à relever en termes de sécurité de l'information ?

Consciente du danger potentiel de la cybercriminalité pour ses systèmes d'information et de communication, **la Bourse de Casablanca a, depuis plus de vingt ans, dématérialisé ses activités vitales**. La cybercriminalité peut être perpétrée depuis n'importe quel endroit dans le monde, d'autant plus que l'investigation est compliquée par l'absence de traces ou la difficulté de les suivre.

Spécifiquement, la cybercriminalité dite boursière peut impacter l'ensemble du marché des capitaux. Grâce à l'expansion des nouvelles technologies, ces méfais peuvent être perpétrés par l'un des trois(*) modes opératoires suivants :

• **Le cyber-manquement d'initié** : Il consiste à pirater les systèmes informatiques de sociétés cotées (ou de tout autre acteur opportun) dans le but d'obtenir des informations privilégiées ou des données confidentielles intéressantes. Ces dernières seront, soit revendues, soit utilisées pour acheter des actions de la société cible et réaliser une plus-value. La technique couramment utilisée est basée sur le phishing (hameçonnage) qui permet de récupérer le login et le mot de passe des boites mails des dirigeants de sociétés et ainsi, d'accéder à de l'information privilégiée.

• **La cyber-diffusion de fausses informations financières** : Elle consiste à diffuser des « fake news » financières. Pour cela, les pirates créent de faux sites Internet où ils diffusent de fausses rumeurs, qui sont alors partagées sur les réseaux sociaux et peuvent ainsi influencer le cours d'un instrument financier. Au-delà des motivations cybercriminelles, ces pratiques sont également du domaine des « activistes » qui tentent de porter atteinte au capitalisme et à ses symboles.

• **La cyber-manipulation de cours** : C'est le fait de réaliser une opération qui donne des indications trompeuses sur la quantité ou le cours d'un instrument financier. Il s'agit également d'une opération qui fixe à un niveau anormal (artificiel) le cours d'un instrument financier ou qui en affecte le cours en ayant recours à des procédés fictifs et à toute autre forme de tromperie et d'artifice. A titre d'exemple : un pirate fait monter artificiellement le cours d'une action en l'achetant massivement la revendre ensuite, réalisant ainsi une importante plus-value.

(*) : Source : Etude « Cybercriminalité boursière. Définition, cas et perspectives » (AMF, 10/10/2019)

Quid de la cybercriminalité en temps de Covid-19

Depuis la déclaration de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et l'augmentation du nombre de personnes qui exercent en télétravail (impliquant ainsi l'utilisation d'outils en ligne à domicile pas nécessairement sécurisés), de nombreuses escroqueries ont été perpétrées notamment :

• **les domaines malveillants** : noms de domaine contenant le mot « Covid » ou « Corona », dont certains sont utilisés à des fins criminelles ;

• **les escroqueries aux faux ordres de virement** ;

• **les logiciels malveillants visant à obtenir des données**, tels que les outils de prise de contrôle à distance, les logiciels espions et les chevaux de Troie ;

• **les escroqueries par téléphone** : appels de faux personnels soignants demandant le règlement des frais médicaux d'un proche touché par le virus ;

• **l'hameçonnage** : e-mails censés émaner d'autorités sanitaires nationales ou mondiales dans le but d'inciter les victimes à communiquer des informations personnelles, des données de paiement ou encore à ouvrir une pièce jointe contenant un logiciel malveillant ;

• **l'escroquerie aux sentiments** : création d'une « relation » avec les victimes via les médias sociaux dans le but d'obtenir de l'argent ;

• **la fraude à l'investissement** : incitation à investir dans des actions frauduleuses ou sans valeur ;

• **la sextorsion** : enregistrement de personnes à leur insu et chantages.

L'année 2020 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle entité : la direction Stratégie et Transformation qui accompagnera la Bourse de Casablanca dans la réalisation de sa stratégie et ses projets, sa promotion à l'échelle nationale et internationale et sa transformation en un groupe boursier. Éclaircissements.

Badr BENYOUSSEF
Directeur Stratégie & Transformation

STRATEGIE, TRANSFORMATION ET PROMOTION POUR UNE BOURSE EN DEVELOPPEMENT

1. Comment la Bourse de Casablanca s'est-elle adaptée à la crise sanitaire de la Covid-19 dans ses actions de promotion ?

La crise sanitaire que nous avons vécu cette année a changé les pratiques de travail à travers le monde. **A la Bourse de Casablanca, nous avons été amenés à nous adapter à cette situation en initiant des actions promotionnelles du marché ainsi que des actions d'accompagnement de nos clients et ce, en mobilisant tous nos partenaires et en utilisant le digital.**

Ainsi, pour mesurer l'impact de la crise et en informer le public, nous avons organisé, en partenariat avec l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse (APSB), **un cycle de webinaires autour des répercussions de la Covid-19 sur les entreprises cotées et sur les différents secteurs économiques.** Au total, 7 webinaires animés par des professionnels du marché ont permis d'accompagner les entreprises cotées et les investisseurs dans ce moment particulier et de leur donner plus de visibilité sur des thématiques d'actualité.

C'est d'ailleurs dans ce même objectif que nous avons organisé un webinaire sur « la communication financière en temps de crise ». Au cours de l'année, **nous avons également veillé à maintenir une relation de proximité avec les entreprises ELITE Maroc.** Dans ce sens, nous avons organisé deux événements qui leur ont été spécialement dédiés.

Parallèlement à cela, nous nous sommes associés à nos partenaires dans l'organisation d'autres événements, afin de promouvoir le marché des capitaux et les bonnes pratiques de gouvernance et de transparence. C'est ainsi que **nous avons organisé, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, une conférence en partenariat avec le Club des Femmes Administrateurs d'entreprises (CFA)** sous le thème « L'Administrateur indépendant et la parité comme leviers de performance de l'entreprise cotée ». Par ailleurs et comme chaque année, nous avons sponsorisé et participé à la **Conférence Annuelle des Investisseurs en Capital** à travers une intervention au panel « A quand le grand soir du capital investissement africain ? ».

Sur le plan international, la Bourse de Casablanca a continué à participer à de nombreux événements internationaux qui traitent de thématiques sur l'investissement et le financement à travers le marché des capitaux. Parmi ces événements, **UK Africa Summit 2020, la Conférence Annuelle des Investisseurs en Afrique du Nord, et J-CAP 2020.** Pour la Bourse de Casablanca, participer à ces événements est l'occasion de mettre en avant le marché des capitaux, particulièrement le marché boursier, auprès des investisseurs internationaux. Cependant, en raison de la pandémie, à l'instar des événements similaires, nous n'avons pas pu organiser le Capital Markets Days à Londres.

Au-delà de ces événements, et particulièrement en période de crise, il a fallu aussi maintenir une communication permanente envers tout notre écosystème, en utilisant tous les canaux et tous les outils, notamment les réseaux sociaux, qui permettent de communiquer simultanément avec plus de 107 600 followers, et de pouvoir informer le marché et les investisseurs sur les mesures mises en place.

2. Au cours de l'année, la Bourse de Casablanca a créé la Direction Stratégie et Transformation. Dans quel but ?

En effet !

Cette nouvelle Direction regroupe trois activités, opérationnalisées par trois départements distincts et complémentaires : la Stratégie, qui en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble des entités de la Bourse, porte la définition du plan stratégique de la Bourse de Casablanca et suit son déploiement ; le Project Management Office (PMO), qui veille à l'alignement stratégique des projets, à leur surveillance et maîtrise, ainsi qu'à la mise en place d'une démarche innovation ; et la Communication et les Relations Publiques, dont la mission est de promouvoir et gérer le capital image de la Bourse de Casablanca auprès de de toutes ses cibles.

A travers cette nouvelle entité, **la Bourse de Casablanca entend formaliser sa démarche stratégique et veiller à en faire un véritable outil de gestion** afin de pouvoir poursuivre son ambition et remplir la mission qui lui a été assignée dans son cahier des charges. Plus spécifiquement, la première mission de cette entité est de faire atterrir le plan stratégique 'Ambition 2021', d'entamer les travaux pour la définition d'un nouveau, tout en veillant à accompagner l'ensemble des entités dans la conduite de leurs projets et à poursuivre la promotion de la Bourse et de la Place.

Les réseaux sociaux, l'information rapide, facile et ciblée !

Présente sur les principaux réseaux sociaux (Linkedin, Twitter, Facebook et YouTube), la Bourse de Casablanca assure une relation de proximité continue avec ses différentes cibles. Au total, ce ne sont pas moins de 107 624 followers abonnés à ses comptes.

Pour sa part, l'application mobile connait quotidiennement 1700 connexions.

L'année 2021 a été mémorable individuellement et collectivement. La Covid-19 a remis le capital Humain au cœur du fonctionnement et de l'attention de la Bourse de Casablanca. Ainsi, ce contexte difficile marqué par des incertitudes et l'impossibilité de travailler normalement, a révélé le meilleur de la Bourse de Casablanca : une équipe engagée, unie et passionnée. Zoom

Sanâ JAMAI
Directeur du Capital Humain & Support

LE CAPITAL HUMAIN, PILIER DE L'ENTREPRISE

1. La crise sanitaire de la Covid-19 a placé l'être humain au centre des priorités de l'entreprise. Comment cela s'est-il cristallisé à la Bourse de Casablanca ?

L'année 2020 est une année hors du commun ! Elle a confirmé la capacité de la Bourse de Casablanca à faire face à la crise sanitaire. En effet, avec l'urgence qu'imposait la situation, nous avons constitué une cellule de crise directement rattachée à la Direction Générale et les membres du comité de direction se sont chargés d'effectuer un suivi quotidien des mesures et des actions implémentées.

Parmi les premières mesures prises, celles relevant de la sécurité sanitaire de nos employés pour garantir leur bien-être dans un environnement perturbé et celles garantissant la continuité de l'activité de l'entreprise. Ainsi, nous avons mis à la disposition de nos collaborateurs les équipements et les outils de travail collaboratif nécessaires. Nous avons également instauré le télétravail à l'ensemble de nos collaborateurs grâce à l'utilisation d'accès nomades via l'usage de VPN. Des mesures sanitaires rigoureuses ont été mises en place pour préserver les salariés qui interviennent au siège.

Durant cette crise, la Bourse de Casablanca a veillé au bienêtre de ses collaborateurs à travers l'adoption de plusieurs mesures : le télétravail, la santé au travail par la détection des cas de Covid-19, un suivi psychologique pour nos collaborateurs en situation de sensibilité et par la suite, l'organisation du retour au travail en présentiel. Concernant ce dernier point, nous avons mis l'accent sur l'information et la sensibilisation aux nouveaux gestes barrières. Pour ce faire, nous avons implémenté de nombreux référents Covid-19 afin d'inciter nos collaborateurs au respect des mesures sanitaires, d'hygiène et de prévention conformément aux recommandations en vigueur.

Parallèlement à cela, il a été primordial de maintenir un lien étroit avec nos collaborateurs, particulièrement en période de confinement afin de les tenir informés, d'avoir un relais pour les managers et de nourrir la confiance et l'unité des équipes. Aussi, nous avons instauré des rendez-vous digitaux (mornings calls), des outils de communication de proximité (groupe WhatsApp #CSE_Restons-Connectés), des espaces d'échanges (challenges, témoignages des collaborateurs et webinaires).

Il est à noter que malgré la situation sanitaire exceptionnelle, la Bourse de Casablanca a maintenu son engagement d'entreprise socialement responsable à travers le déploiement de son plan de recrutement et d'accompagnement de ses stagiaires.

2. La Bourse de Casablanca a poursuivi son activité malgré la crise sanitaire, quel est le projet phare qui marqué l'année ?

Le projet phare de cette année est incontestablement celui de la transformation. La crise a favorisé l'accélération des transformations nécessaires pour adapter l'organisation en la rendant plus agile avec une forte orientation client. Dans ce sens, la Bourse de Casablanca a fait de cette crise une opportunité pour faire évoluer la culture d'entreprise et **d'insuffler un vent de transformation responsable** à travers le projet **d'Entreprise « One Firm, One Team, One Culture »**. Il s'agit d'un **projet de transformation culturelle** initié par la Direction Générale et en parfait alignement avec notre stratégie de développement. C'est un projet d'entreprise porté par tous et à tous les niveaux, structuré autour de deux phases importantes. La première phase est initiée à travers des ateliers de travail visant la synchronisation de la ligne managériale autour de ses responsabilités et la mobilisation des collaborateurs autour d'un projet fédérateur qui leur permet de donner du sens aux changements nécessaires et utiles dans l'institution. La seconde phase concerne la formalisation de nouvelles valeurs, l'identification des contours de la charte du manager ainsi que l'ancrage d'un nouvel élan collectif dans la culture et les projets opérationnels.

3. Plus que jamais la RSE a été mise en exergue. Quelles sont les actions entreprises par la Bourse de Casablanca dans ce sens ?

La Bourse de Casablanca a en effet renforcé son engagement socialement responsable en contribuant aux efforts de solidarité en cette période difficile. **Les actions menées dans ce sens ont concerné les équipes soignantes et médicales de deux hôpitaux à Casablanca** en leur offrant un cadre agréable pour se reposer et les remercier ainsi de leur dévouement et engagement durant cette période difficile. Pour ce faire, la Bourse de Casablanca a **réaménagé 11 salles de repos en charge de la Covid-19** (équipements électroménagers, mobilier, revêtement et peinture).

La sécurité sanitaire passe également par la santé mentale

En effet. Dès la déclaration de l'état d'urgence au Maroc, la Bourse de Casablanca a mis en place une cellule d'aide psychologique pour soutenir les collaborateurs à faire face à cette période difficile et les aider répondre à un éventuel impact dû au confinement (stress, anxiété, ...). Une cellule d'écoute et de soutien psychologique a été ainsi mise en place avec l'intervention d'un hypno-thérapeute et expert international en transformation rapide. Cette cellule a été mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs et des membres de leurs familles, en toute confidentialité. Parallèlement à cela, une série de webinaires ont été animés par cet expert sur des sujets qui favorisent le bien-être au travail ainsi que sur la gestion des émotions en période de confinement.

ORGANISATION

ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2020, le capital social de l'entreprise est de 387 517 900 MAD.

Répartition du Capital (au 31 décembre 2020)

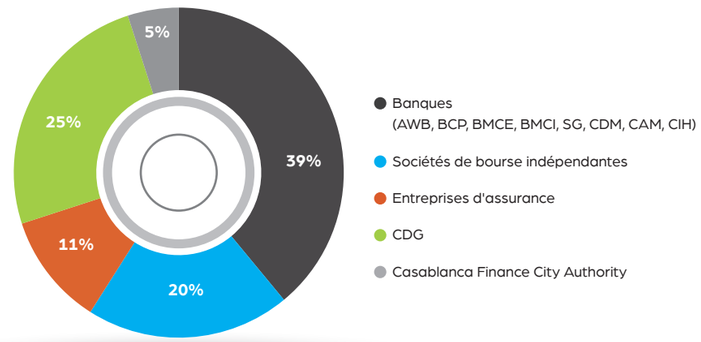

ORGANISATION

GOUVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca est composé actuellement de 12 administrateurs dont deux administrateurs indépendants.

Les mandats des administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'AGO qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

M. Kamal Mokdad a été nommé à la tête du Conseil d'Administration, le 18 juin 2020 pour une durée de 2 ans.
Un Secrétaire du Conseil d'Administration est nommé sur proposition du Président. Sa fonction consiste à organiser les réunions, rédiger et consigner les procès-verbaux dans les conditions prescrites par la loi.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2020

Nom / Prénom du représentant	Fonction	Qualité	Actionnaire représenté
M. Kamal MOKDAD	Président	Directeur Général – BCP	BCP
M. Hamid TAWFIKI	Membre	Directeur Général – CDG Capital	CDG
M. Younes BENJELLOUN	Membre	Président Directeur Général – CFG Marchés	Sociétés de bourse indépendantes
M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI	Membre	Administrateur Directeur Général Délégué de Bank of Africa – BMCE Group	Bank Of Africa
M. Mohamed HASSAN BENSALAH	Membre	Président Directeur Général – Sanad	Entreprises d'assurance
M. Ismail DOUIRI	Membre	Directeur Général – Attijariwafa Bank	Attijariwafa Bank
M. Amine EL JIRARI	Membre	Président Directeur Général – Atlas Capital Bourse	Sociétés de bourse indépendantes
M. Jaouad HAMRI	Membre	Président du Conseil de Surveillance – BMCI	BMCI, Crédit Agricole du Maroc, Crédit du Maroc, CIH et Société Générale
M. Mustapha LAHBOUBI	Membre	Directeur du Pôle Stratégie et Développement CDG	CDG
M. Mohammed RACHID	Membre	Directeur Adjoint en charge des relations institutionnelles et des organismes internationaux. Casablanca Finance City Authority (CFCA)	CFCA
M. Pierre FLEURIOT	Membre	Administrateur Indépendant	–
Mme Nadia FASSI FEHRI	Membre	Administrateur Indépendant	–

DIRECTIONS DE L'ENTREPRISE

(au 31 décembre 2020)

Depuis le 19 mars 2020, M. Tarik SENHAJI occupe la fonction de Directeur Général de la Bourse de Casablanca.

Le Comité de Direction est composé des directeurs de l'entreprise. Il a pour mission de piloter les projets stratégiques, de fixer les objectifs, de décider des priorités et de s'assurer du bon fonctionnement de l'entreprise.

COMITÉ DE DIRECTION

Ahmed ARHARBI
Directeur des Opérations Marchés
Directeur du Développement
(par intérim)

Badr BENYOUSSEF
Directeur Stratégie
et Transformation

Tarik SENHAJI
Directeur Général

Mohamed SAAD
Directeur Général Adjoint
En charge du Pôle Ressources

Sanâ JAMAI
Directeur du Capital
Humain & Support

ORGANIGRAMME

(au 31 décembre 2020)

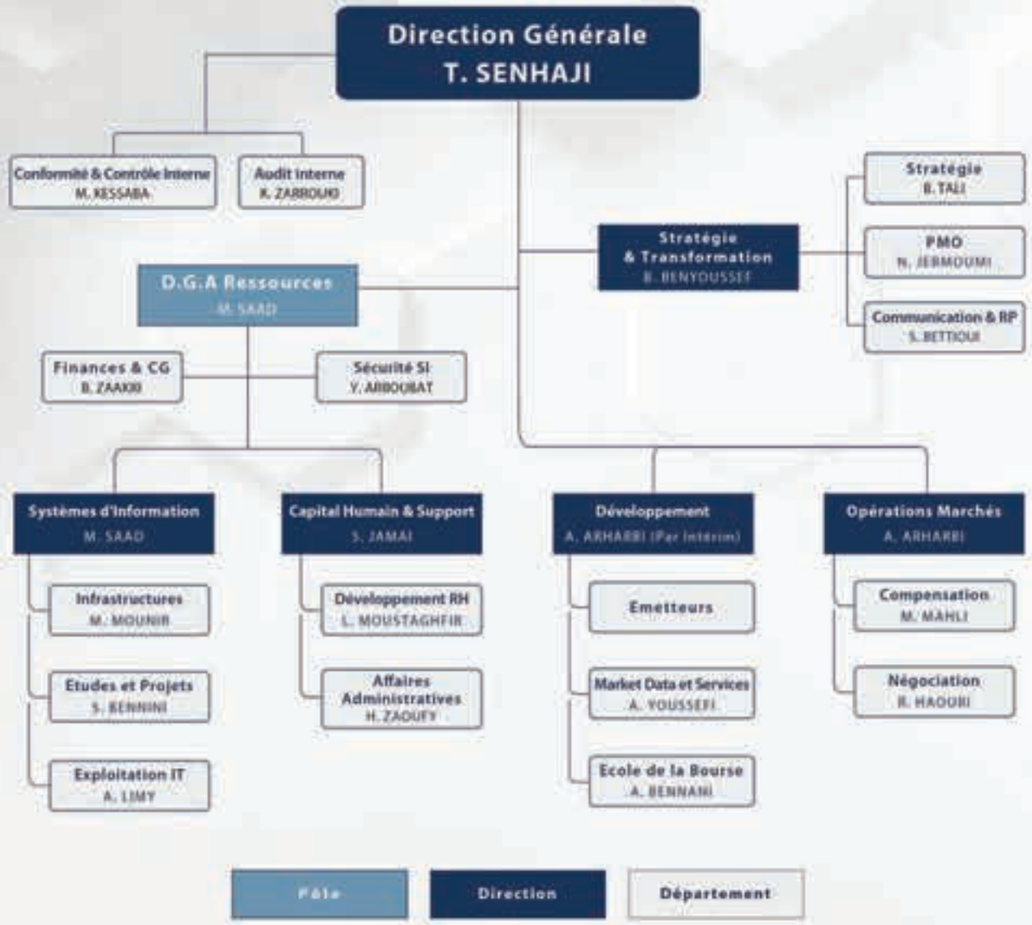

LE MARCHÉ EN 2020

LE MARCHÉ EN 2020

PRINCIPAUX INDICES DE LA BOURSE DE CASABLANCA

Évolution mensuelle du MASI®Flottant

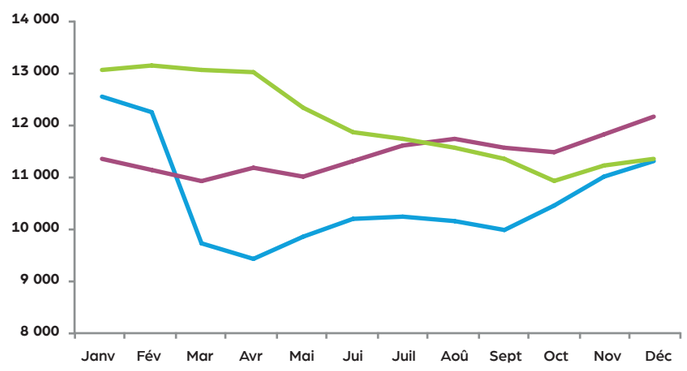

2020 **–7,27%** 2019 **+7,11%** 2018 **–8,27%**

Évolution mensuelle du MSI20 (*)

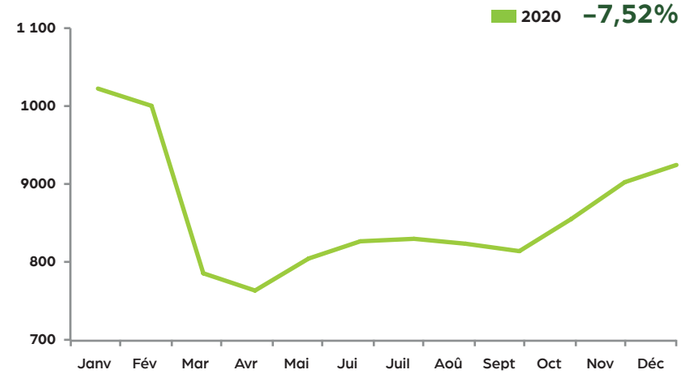

(*) : Le MSI20 a été lancé en 2020

Lancé en décembre 2020 par les équipes de la Bourse de Casablanca en étroite collaboration avec le Comité Scientifique des Indices, le Morocco Stock Index 20 (MSI20) est un indice nouvelle génération qui tient compte des meilleures pratiques internationales ainsi que des spécificités du marché marocain. Il a été mis en place pour refléter la performance des cours des 20 entreprises les plus liquides cotées à la Bourse de Casablanca. De plus, Le MSI20 servira comme sous-jacent pour le dérivé sur indices prévu au démarrage du marché à terme ainsi qu'aux instruments de type ETF.

Performances des indices sectoriels

Indice sectoriel	Performance 2020	Performance 2019	Performance 2018
Matériels, logiciels & services informatiques	52,3%	35,1%	13,4%
Industrie pharmaceutique	17,5%	-3,0%	0,3%
Mines	14,0%	8,0%	-38,3%
Distributeurs	9,8%	24,0%	-0,2%
Sociétés de portefeuilles - holdings	1,8%	8,0%	-5,9%
Services de Transport	1,5%	26,2%	2,5%
Pétrole & gaz	0,7%	26,8%	-23,2%
Équipements électroniques & électriques	0,3%	1,2%	-0,8%
Assurances	0,2%	0,3%	-14,5%
Électricité	-1,5%	4,4%	-3,3%
Chimie	-2,5%	12,6%	-23,2%
Ingénieries & biens d'équipement industriels	-2,8%	-57,8%	-39,1%
Agroalimentaire / Production	-4,0%	20,6%	-10,1%
Télécommunications	-5,2%	8,1%	5,6%
MASI	**-7,3%**	**-7,1%**	**-8,3%**
MSI20 (*)	**-7,5%**	**-**	**-**
Sociétés de placement immobilier	-8,4%	1,4%	-0,5%
Bâtiment & matériaux de construction	-8,4%	1,6%	-8,5%
Banques	-14,5%	5,6%	-7,5%
Services aux collectivités	-16,1%	-9,9%	-20,2%
Boissons	-16,6%	6,8%	-6,1%
Transport	-20,3%	-3,6%	5,5%
Société de financement & autres activités financières	-22,2%	0,9%	-2,6%
Sylviculture & papier	-31,8%	-4,3%	-36,4%
Loisirs & hôtels	-32,9%	-1,7%	20,1%
Participation et promotion immobilières	-44,1%	-36,2%	-47,8%

(*) : Le MSI20 a été créé en 2020

CAPITALISATION BOURSIÈRE

Évolution mensuelle et de la capitalisation boursière

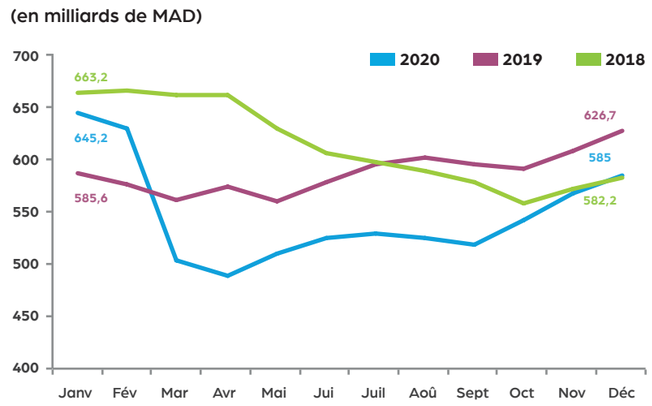

Répartition de la capitalisation boursière par secteur

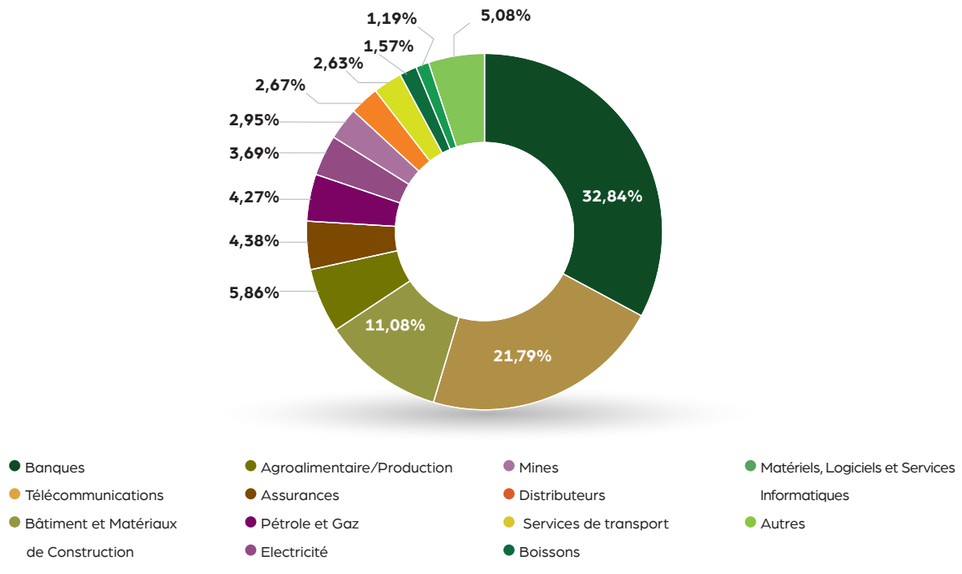

VOLUME GLOBAL

Volume global en 2020/2019/2018 (en millions de MAD)

Classe / Marché	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Actions	51 683	74 864	55 309	-26,1%
Marché central	37 122	31 200	33 001	5,8%
Marché de blocs	8 791	26 676	15 837	-40,6%
Introductions	1 566	-	600	-
Augmentations de capital	3 497	9 848	2 406	-75,6%
Offres publiques	25	2 383	0	-100,0%
Transferts	430	622	1 368	119,9%
Apports de titres	251	4 135	2 096	-49,3%
Obligations	1 005	531	468	-11,8%
Marché central	55	3	-	-
Marché de blocs	950	527	187	-64,6%
Apports de titres	-	-	281	-
TOTAL GENERAL	52 688	75 395	55 777	-26,0%

Répartition du volume des transactions par type

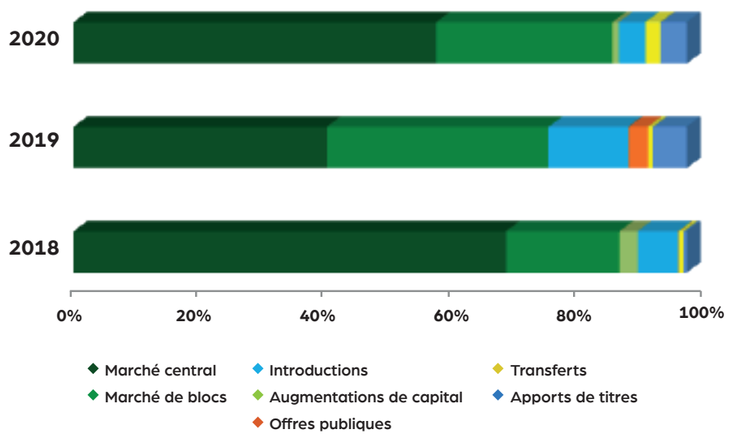

Répartition du nombre de transactions

	2018	2019	2020	Variation 2019-2020
Marché Central	185 472	146 264	199 943	36,7%
Actions	185 469	146 262	199 943	36,7%
Obligations	3	2	-	-
Marché de Blocs	113	161	63	-60,9%
Actions	91	149	57	-61,7%
Obligations	22	12	6	-50,0%
TOTAL GÉNÉRAL	185 585	146 425	200 006	36,6%

Répartition du volume des transactions par type d'opération

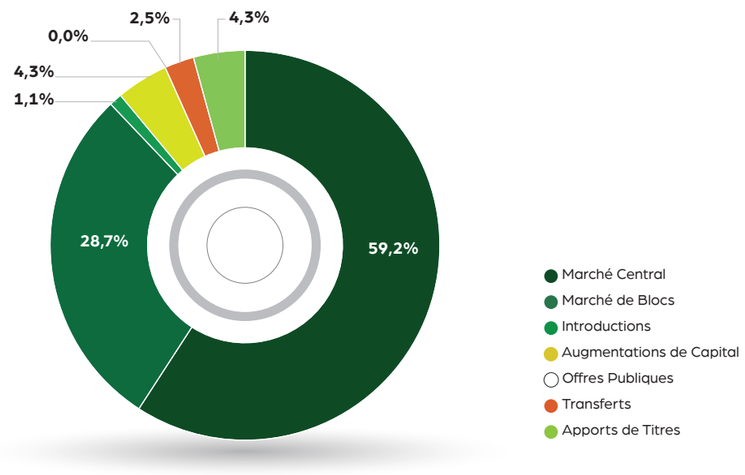

APPELS AU MARCHÉ ET OPÉRATIONS SUR TITRES

Offres publiques

Entreprise	Date de l'opération	Nature de l'opération	Cours (en MAD))	Nombre de titres visés par l'offre	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant de l'opération (en MMAD)
S2M	26/10/2020	Offre publique d'achat	160	264 414	71	2	42,3

Introductions en bourse

Entreprise	Date de l'introduction	Catégorie de l'opération	Prix du titre (en MAD)	Nombre de titres offerts	Nombre de titres demandés	Nombre de souscripteurs	Montant souscrit (en MMAD)	Montant attribué (en MMAD)
ARADEI Capital	14/12/2020	Mixte	400	1 500 000	6 518 117	1 720	2 607	600

Augmentations de capital

Entreprise	Date de l'opération	Type de l'opération	Prix d'émission en MAD	Nombre de titres émis	Part de l'opération dans le nouveau capital	Montant de l'opération (en MMAD)
DOUJA PROM ADDOHA	23/01/2020	Souscription en numéraire avec droit préférentiel	10	79 994 136	19,8%	799,9
IMMORENTE INVEST	11/02/2020	Souscription en numéraire sans droit préférentiel	100	4 080 000	45,3%	408,0
ALLIANCES	14/02/2020	Souscription en numéraire sans droit préférentiel	100	3 000 000	13,6%	300,0
BANK OF AFRICA	30/09/2020	Conversion des dividendes en actions	137	5 786 188	2,8%	792,7
SALAFIN	01/10/2020	Conversion des dividendes en actions	542	179 045	5,7%	97,0
ATLANTA SANAD	06/10/2020	Apport en nature	88,7	93 159	0,1%	8,2

Répartition des capitaux levés sur le marché boursier par type de transaction (*)

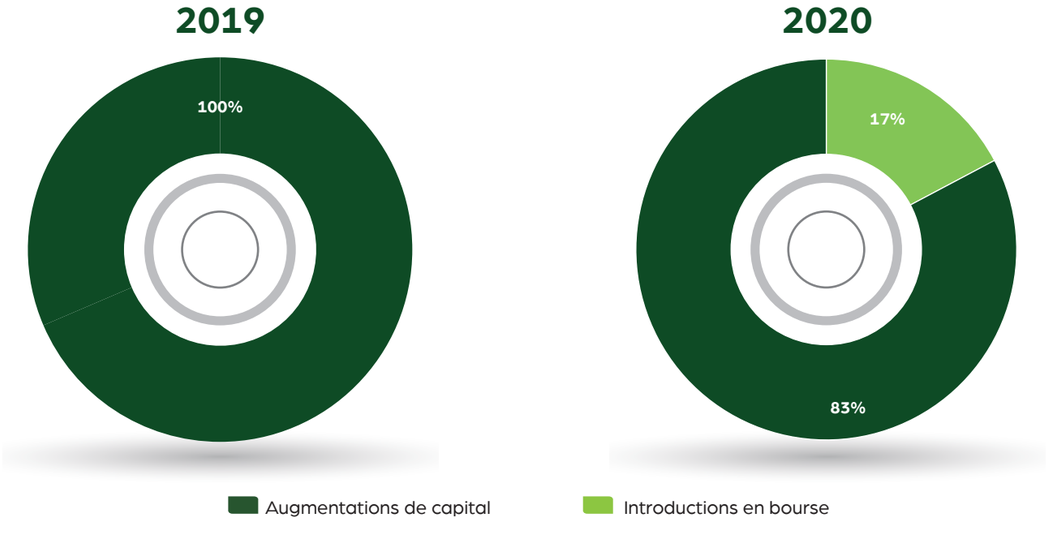

(*) : Sont considérées comme levées de fonds, les augmentations de capital en numéraire et par conversion de dividendes, les introductions en bourse par augmentations de capital et les émissions obligataires

PROFIL DES INVESTISSEURS*

Répartition du volume des transactions par profil d'investisseur

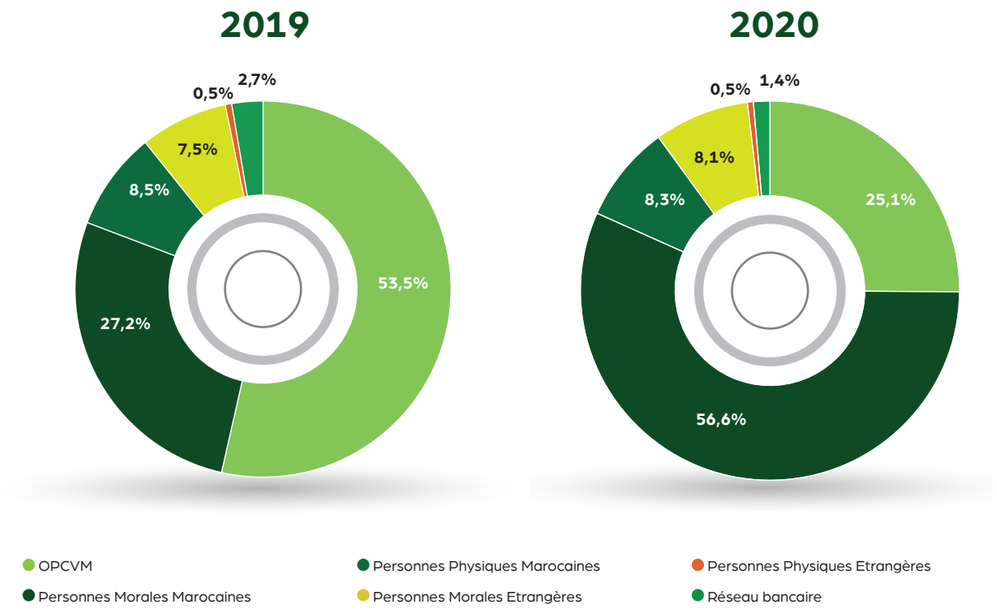

(*) : Source AMMC.

OPCVM

Structure de l'actif net des OPCVM en 2020

Catégorie	Actif net au 31 décembre		Variation Annuelle
	Montant (en milliards de MAD)	Part	
Actions	37,1	7,1%	-0,9%
Diversifiés	30,7	5,9%	6,2%
Monétaire	72,2	13,8%	21,4%
Obligations CT	72,0	13,8%	11,5%
Obligations MLT	307,4	58,8%	10,6%
Contractuel	3,6	0,7%	62,1%
TOTAL	523,1	100%	11,1%

RÉSULTATS FINANCIERS

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Bourse de Casablanca S.A., comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 722 836 107,68 dont un bénéfice net de MAD 12 299 606,45.

Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 février 2021, dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponible à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Bourse de Casablanca S.A au 31 Décembre 2020 conformément au référentiel comptables admis au Maroc.

Fondation de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévu par la loi.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent des fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèses prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé et conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèses comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations, ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Casablanca, le 24 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

A. SAAIDI ET ASSOCIES

Bahaa SAAIDI
Associée

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE ÉTABLIS SELON LES NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATIONS FINANCIÈRES (IFRS)

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Société, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, de la Bourse de Casablanca, établis sous le référentiel IFRS et comprenant le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 782.820 dont un bénéfice net de KMAD 13.104.

Ces états de synthèse retraités selon le référentiel IFRS, à partir des comptes arrêtés selon le Code Général de Normalisation Comptable marocain, n'ont pas un caractère obligatoire et ont donc été établis pour information seulement par décision de la Direction de la Bourse de Casablanca.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément aux normes IFRS.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc.

A notre avis, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la Bourse de Casablanca au 31 décembre 2020, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes IFRS.

Casablanca, le 24 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR
Associé

A. SAAIDI ET ASSOCIES

Bahaa SAAIDI
Associée

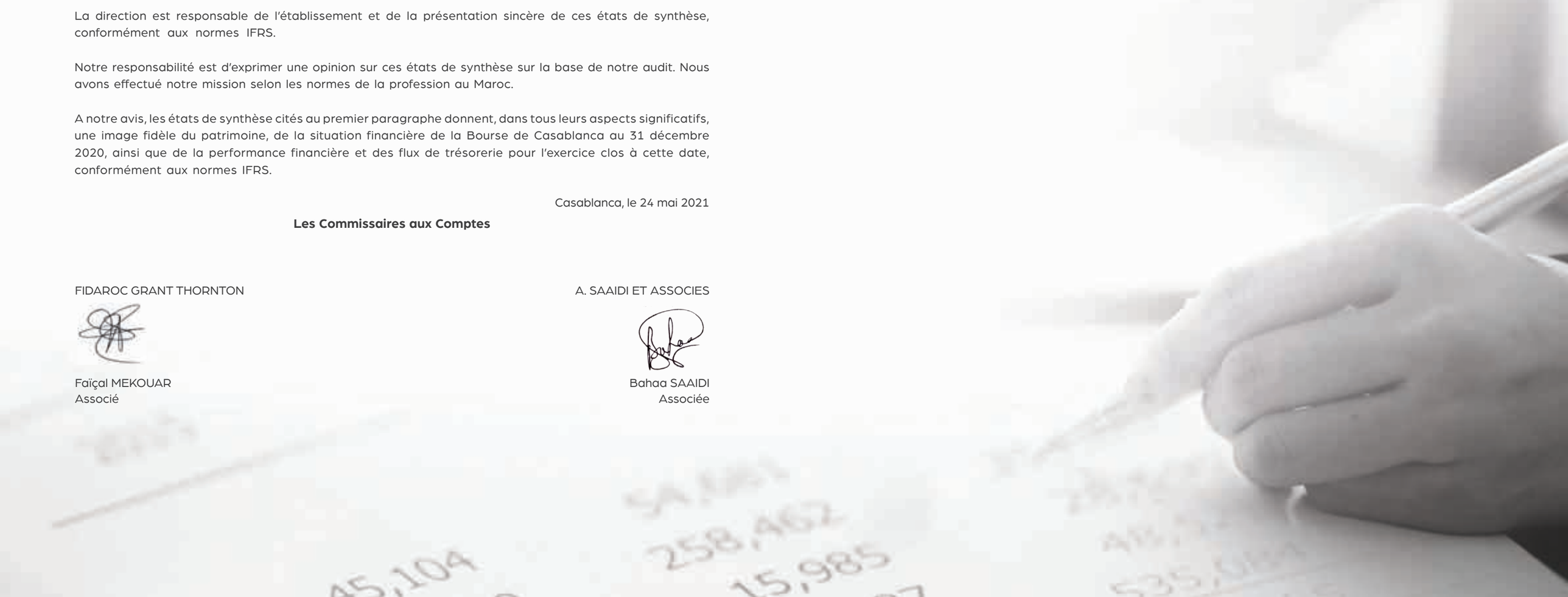

SELON LE CODE GÉNÉRAL DE LA NORMALISATION COMPTABLE (CGNC)

BILAN

(en MAD)

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT NET
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations en non valeurs (A)**	**24 556 461,15**	**14 972 087,72**	**9 584 373,43**	**3 824 151,46**
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	24 556 461,15	14 972 087,72	9 584 373,43	3 824 151,46
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles (B)	**238 780 377,1**	**64 598 671,2**	**174 181 705,9**	**185 484 970,9**
	Immobilisations en Recherche et Développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	237 875 377,1	64 598 671,2	173 276 705,9	185 484 970,9
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	905 000		90 5000	
	Immobilisations corporelles [C]	**75 814 332,87**	**54 585 702,67**	**21 228 630,2**	**22 235 052,66**
	Terrains	10 000 000		10 000 000	1 000 0000
	Constructions	12 845 426,5	7 118 507,24	5 726 919,26	6 369 190,59
	Installations techniques, matériel et outillage	3 310 227,78	2 395 720,59	914 507,19	1 107 012,79
	Matériel de transport	37 632,2	32 513,04	5 119,16	7 166,83
	Mobilier de bureau, Aménagements divers	48 315 092,8	45 038 961,8	3 276 131	3 445 728,86
	Autres immobilisations corporelles	4 923,07		4 923,07	4 923,07
	Immobilisations corporelles en cours	1 301 030,52		1 301 030,52	1 301 030,52
	Immobilisations financières (D)	**53 116 573,05**		**53 116 573,05**	**53 066 473**
	Prêts immobilisés	83 975,05		83 975,05	33 875
	Autres créances financières	32 598		32 598	32 598
	Titres de participation	5 3000 000		53 000 000	53 000 000
	Autres titres immobilisés				
	Ecarts de conversion actif (E)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**392 267 744,1**	**134 156 461,6**	**258 111 282,5**	**264 610 648**
ACTIF CIRCULANT	**Stocks (F)**				
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables				
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis				
	Créances de l'actif circulant (G)	**41 068 100,28**	**3 607 370,5**	**37 460 729,78**	**19 853 667,31**
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	13 183,33		13 183,33	13 183,33
	Clients et comptes rattachés	27 839 036,67	3 607 370,5	24 231 666,17	14 700 393,32
	Personnel				
	Etat	7 324 068,47		7 324 068,47	1 618 551,25
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs				
	Comptes de régularisation Actif	5 891 811,81		5 891 811,81	3 521 539,41
	Titres valeurs de placement (H)	**476 799 970,1**		**476 799 970,1**	**477 207 960,6**
	Ecarts de conversion actif (éléments circulants) (I)	**304**		**304**	**171 270,18**
	TOTAL II (F+G+H+I)	**517 868 374,3**	**3 607 370,5**	**514 261 003,8**	**497 232 898**
TRESORERIE	**Trésorerie–Actif**	**2 195 468,26**		**2 195 468,26**	**7 994 105,49**
	Chèques et valeurs à encaisser	26 400		26 400	40 000
	Banques, T.G et C.C.P	2 158 758,01		2 158 758,01	7 948 454,89
	Caisse, Régie d'avances et accréditifs	10 310,25		10 310,25	5 650,6
	TOTAL III	**2 195 468,26**		**2 195 468,26**	**7 994 105,49**
	TOTAL GENERAL I+II+III	**912 331 586,7**	**137 763 832,1**	**774 567 754,6**	**769 837 651,5**

BILAN

(en MAD)

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
FINANCEMENT PERMANENT	**CAPITAUX PROPRES**	**722 719 346,1**	**710 419 739,7**
	Capital social ou personnel (1)	387 517 900	387 517 900
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	387 517 900	387 517 900
	Dont versé...	387 517 900	387 517 900
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	3 206 518,2	3 206 518,2
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	7 894 026,02	6 088 653,02
	Autres réserves	197 954 512,1	197 954 512,1
	Report à nouveau (2)	113 846 783,4	79 544 710,63
	Résultats en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	12 299 606,45	36 107 445,77
	Total des capitaux propres (A)	**722 719 346,1**	**710 419 739,7**
	Capitaux propres assimilés (B)	**116 761,56**	**915 178,71**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	116 761,56	915 178,71
	Dettes de financement (C)		
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement		
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecarts de conversion–passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**722 836 107,7**	**711 334 918,4**
PASSIF CIRCULANT	**Dettes du passif circulant (F)**	**41 686 083,38**	**48 331 462,96**
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 691 299,09	4 826 740,51
	Clients créditeurs, avances et acomptes		
	Personnel	11 659 754	9 847 497,64
	Organismes sociaux	2 592 905,41	3 724 605,09
	Etat	4 162 194,4	12 132 268,12
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	13 031 512,47	13 970 362,43
	Comptes de régularisation passif	548 418,01	3 829 989,17
	Autres provisions pour risques et charges (G)	**10 000 294**	**10 171 270,18**
	Ecarts de conversion passif (Eléments circulants) (H)	**45 269,57**	
	TOTAL II (F+G+H)	**51 731 646,95**	**58 502 733,14**
TRESORERIE	**Trésorerie passif**		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation		
	TOTAL III		
	TOTAL GENERAL I+II+III	**774 567 754,6**	**76 983 7651,5**

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (–)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
EXPLOITATION	**I – Produits d'exploitation**	**110 119 753,1**		**110 119 753,1**	**148 010 900,7**
	Ventes de marchandises (en l'état)				
	Ventes de biens et services produits	108 010 894,6		108 010 894,6	146 858 400,7
	Chiffres d'affaires	**108 010 894,6**		**108 010 894,6**	**146 858 400,7**
	Variation de stocks de produits (1)				
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation	20 000		20 000	20 000
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 088 858,47		2 088 858,47	1 132 500
	TOTAL I	**110 119 753,1**		**110 119 753,1**	**148 010 900,7**
	II – Charges d'exploitation	**96 201 336,01**	**41 300**	**96 242 636,01**	**102 874 751,4**
	Achats revendus (2) de marchandises				
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 839 989,25		1 839 989,25	1 840 061,06
	Autres charges externes	16 963 807,42	41 300	17 005 107,42	20 926 307,82
	Impôts et taxes	10 234 493,09		10 234 493,09	11 315 071,02
	Charges de personnel	44 890 637,36		44 890 637,36	45 801 432,74
	Autres charges d'exploitation	1 320 000		1 320 000	1 320 000
	Dotations d'exploitation	20 952 408,89		20 952 408,89	21 671 878,77
	TOTAL II	**96 201 336,01**	**41 300**	**96 242 636,01**	**102 874 751,4**
	III – Résultat d'exploitation (I–II)	**13 918 417,04**	**–41 300**	**13 877 117,04**	**45 136 149,27**
	IV – Produits financiers	**6 032 304,52**	**172,01**	**6 032 476,53**	**5 684 526,58**
FINANCEMENT	Produits des titres de particuliers et autres titres immobilisés				
	Gains de change	203 838,57	172,01	204 010,58	47 591,68
	Intérêts et autres produits financiers	5 657 185,77		5 657 185,77	4 891 488,5
	Reprises financières : transfert charges	171 280,18		171 280,18	745 446,4
	TOTAL IV	**6 032 304,52**	**172,01**	**6 032 476,53**	**5 684 526,58**
	V – Charges financieres	**352 741,03**	**489,87**	**353 230,9**	**346 629,6**
	Charges d'intérêts				
	Pertes de change	352 437,03	489,87	352 926,9	175 359,42
	Autres charges financières				
	Dotations financières	304		304	171 270,18
	TOTAL V	**352 741,03**	**489,87**	**353 230,9**	**346 629,6**
	VI – Resultat financiers (IV–V)	**5 679 563,49**	**–317,86**	**5 679 245,63**	**5 337 896,98**
	VII – Resultat courant (III+VI)	**19 597 980,53**	**–41 617,86**	**19 556 362,67**	**50 474 046,25**

1) Variation de stocks : stock final – stock initial augmentation (+); diminution (–)
2) Achats revendus ou consommés : achats – variation de stocks

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(en MAD) – (HORS TAXE)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2 + 1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
NON COURANT	**VIII – Produits non courants**	**19 597 980,53**	**–41 617,86**	**19 556 362,67**	**50 474 046,25**
	Produits des cessions d'immobilisations	11 391 667,14		11 391 667,14	1 584 015,92
	Subventions d'équilibre				20 833,33
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	593 086,5		593 086,5	757 880
	Reprises non courantes; transferts de charges	10 798 580,64		10 798 580,64	805 302,59
	TOTAL VIII	**11 391 667,14**		**11 391 667,14**	**1 584 015,92**
	IX – Charges non courantes	**12 430 358,36**		**12 430 358,36**	**30 784,4**
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				29 047,92
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	10 430 194,87		10 430 194,87	335,36
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 000 163,49		2 000 163,49	1 401,12
	TOTAL IX	**12 430 358,36**		**12 430 358,36**	**30 784,4**
	X – Résultat non courant (VIII–IX)	**–1 038 691,22**		**–1 038 691,22**	**1 553 231,52**
	XI – Résultat avant impots (VII+X)	**18 559 289,31**	**–41 617,86**	**18 517 671,45**	**52 027 277,77**
	XII – Impots sur les bénèfices	**6 218 065**		**6 218 065**	**15 919 832**
	XIII – Résultat net (XI–XII)	**12 341 224,31**	**–41 617,86**	**12 299 606,45**	**36 107 445,77**
	XIV – Total des produits (I+IV+VII)	**12 754 3724,7**	**172,01**	**127 543 896,7**	**155 279 443,2**
	XV – Total des charges (II+V+IX+XIII)	**115 202 500,4**	**41 789,87**	**115 244 290,3**	**119 171 997,4**
	XVI – Résultat net (total des produits–total des charges)	**12 341 224,31**	**–41 617,86**	**12 299 606,45**	**36 107 445,77**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G)

I – Tableau de formation des résultats (T.F.R)

			DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		Ventes de Marchandises (en l'état)		
	2	(–)	Achats revendus de marchandises		
I		(=)	**Marge brutes ventes en l'état**		
II		(+)	**Production de l'exercice (3+4+5)**	**108 010 894,6**	**146 858 400,7**
	3		Ventes de biens et services produits	108 010 894,6	146 858 400,7
	4		Variation stocks produits		
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
III		(–)	**Consomations de l'exercice (6+7)**	**18 845 096,67**	**22 766 368,88**
	6		Achats consommés de matières et fournitures	1 839 989,25	1 840 061,06
	7		Autres charges externes	17 005 107,42	20 926 307,82
IV		(=)	**Valeur ajoutée (I+II+III)**	**89 165 797,91**	**124 092 031,8**
	8	(+)	Subventions d'exploitation		
V	**9**	(–)	Impôts et taxes	10 234 493,09	11 315 071,02
	10	(–)	Charges de personnel	44 890 637,36	45 801 432,74
		(=)	**Excedent brut d'exploitation (EBE) ou insuffisance brute d'exploitation (IBE)**	**34 040 667,46**	**66 975 528,04**
	11	(+)	Autres produits d'exploitation	20 000	20 000
	12	(–)	Autres charges d'exploitation	1 320 000	1 320 000
	13	(+)	Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 088 858,47	1 132 500
	14	(–)	Dotations d'exploitation	20 952 408,89	21 671 878,77
VI		(=)	**Résultat d'exploitation (+ou–)**	**13 877 117,04**	**45 136 149,27**
VII		(+ ou –)	**Résultat financier**	**5 679 245,63**	**5 337 896,98**
VIII		(=)	**Résultat courant (+ou–)**	**19 556 362,67**	**50 474 046,25**
IX	**15**	(+ ou –)	**Résultat non courant**	**–1 038 691,22**	**1 553 231,52**
		(–)	Impôts sur les résultats	6 218 065	15 919 832
X		(=)	**Résultat net de l'exercice**	**12 299 606,45**	**36 107 445,77**

II – Capacité d'autofinancement (C.A.F) – autofinancement

			DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1		**Résultat net de l'exercice**	**12 299 606,45**	**36 107 445,77**
			Bénéfice	12 299 606,45	36 107 445,77
			Perte		
	2	(+)	Dotations d'exploitation (1)	18 173 638,39	19 099 420,3
	3	(+)	Dotations financières (1)		
	4	(+)	Dotations non courantes (1)	2 000 163,49	1 401,12
	5	(–)	Reprises d'exploitation (2)		
	6	(–)	Reprises financières (2)		740 741,37
	7	(–)	Reprises non courantes (2)	798 580,64	805 302,59
	8	(–)	Produits des cessions d'immobilisation		20 833,33
	9	(+)	Valeurs nettes d'amortissement. des immobilisations cédées		29 047,92
XI			**Capacité d'autofinancement (C.A.F.)**	**31 674 827,69**	**53 670 437,82**
	10	(–)	**Distributions de bénéfices**		
XII			**Autofinancement**	**31 674 827,69**	**53 670 437,82**

(1) à l›exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie
(3) Y compris reprises sur subventions d'uinvestissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I – Synthèse des masses du bilan

MASSES	EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATION (A–B)	
			Emplois C	Ressources D
1 Financement permanent	722 836 107,7	711 334 918,4		11 501 189,3
2 Moins actif immobilisé	258 111 282,5	264 610 648		6 499 365,46
3 = Fonds de roulement fonctionnel (A) (1–2)	**464 724 825,2**	**446 724 270,4**		**18 000 554,76**
4 Actif circulant	514 261 003,8	497 232 898	17 028 105,8	
5 Moins passif circulant	51 731 646,95	58 502 733,14	6 771 086,19	
6 = Besoins de financement global (B) (4–5)	**462 529 356,9**	**438 730 164,9**	**23 799 191,99**	
7 Trésorerie nette (actif – passif) (A–B)	**2 195 468,26**	**7 994 105,49**		**5 798 637,23**

II – Emploi et ressources

	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
Autofinancement (A)		**31 674 827,69**		**53 691 271,15**
+ Capacité d'autofinancement		31 674 827,69		53 691 271,15
– Distributions de bénéfices				
Cessions et réductions d'immobilisations (B)				**41 185,78**
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				41 185,78
Augmentations des capitaux propres et assimilés (C)				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
Augmentations des dettes de financement (D) (nettes de primes de remboursement)				
I. TOTAL RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)				
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	**3 674 272,93**		**1 689 021,5**	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	2 461 325,1		998 253,07	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	1 162 847,78		690 768,43	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	50 100,05			
+ Augmentation des créances immobilisées				
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursement des dettes de financement (G)				
Emplois en non valeurs (H)	**10 000 000**		**28 0400**	
II. TOTAL EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**3 674 272,93**		**1 969 421,55**	
III. Variation du besoin de financement global (B.F.G.)	**23 799 191,99**		**61 914 222,5**	
IV. Variation de la trésorerie		**5 798 637,23**		**10 151 187,12**
TOTAL GENERAL	**37 473 464,92**	**37 473 464,92**	**63 883 644,05**	**63 883 644,05**

III – Tableau des provisions

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		Exploitation	Financières	Non courantes	Exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées	915 178,71			163,49			798 580,64	116 761,56
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	**915 178,71**			**163,49**			**798 580,64**	**116 761,56**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 917 458,47	2 778 770,5			2 088 858,47			3 607 370,5
5. Autres Provisions pour risques et charge	10 171 270,18		304			171 280,18		10 000 294
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	**13 088 728,65**	**2 778 770,5**	**304**		**2 088 858,47**	**171 280,18**		**13 607 664,5**
TOTAL (A+B)	**14 003 907,36**	**2 778 770,5**	**304**	**163,49**	**2 088 858,47**	**171 280,18**	**798 580,64**	**13 724 426,06**

IV – Tableau des créances

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants représentés par Effets
Actif Immobilisé	**116 573,05**		**116 573,05**					
Prêts immobilisés	83 975,05		83 975,05					
Autres créances financières	32 598		32 598					
Actif circulant	**41 068 100,28**		**41 068 100,28**		**4 376 459,39**	**7 324 068,47**	**18 277 520,2**	
Fournisseurs débiteurs	13 183,33		13 183,33					
Clients et comptes rattachés	27 839 036,67		27 839 036,67		4 376 459,39		1 827 7520,2	
Personnel								
Etat	7 324 068,47		7 324 068,47			7 324 068,47		
Comptes d'associés								
Autres débiteurs								
Compte de régularisation actif	5 891 811,81		5 891 811,81					
TOTAUX	**41 184 673,33**		**41 184 673,33**		**4 376 459,39**	**7 324 068,47**	**18 277 520,2**	

V – Tableau des dettes

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés des Effets
Financement								
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement								
Du passif circulant	**41 686 083,38**		**41 686 083,38**			**6 755 576,91**	**8 162 889,4**	
Fournisseurs et comptes rattachés	9 691 299,09		9 691 299,09					
Clients créditeurs, avances et acomptes								
Personnel	11 659 754		11 659 754					
Organismes sociaux	2 592 905,41		2 592 905,41			2 592 905,41		
Etat	4 162 194,4		4 162 194,4			4 162 671,5		
Comptes d'associés								
Autres créanciers	13 031 512,47		13 031 512,47				8 162 889,4	
Comptes de régularisation–Passif	548 418,01		548 418,01					
TOTAUX	**41 686 083,38**		**41 686 083,38**			**6 755 576,91**	**8 162 889,4**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	**32 598,00**	**32 598,00**

ENGAGEMENTS REÇUS	MONTANT DE L'EXERCICE	MONTANT DE L'EXERCICE PRECEDENT
Avals et cautions	**8 170 141,44**	**8 208 958,65**

SELON LES NORMES IFRS

COMPTE DE RESULTATS

(en milliers de MAD)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	99 694,1	136 212,9
Produits des activités ordinaires	**99 694,1**	**136 212,9**
Achats	–1 840,0	–1 840,1
Autres charges externes	–28 205,3	–22 256,8
Frais de personnel	–42 801,8	–44 668,9
Impôts et taxes	–1 917,7	–669,5
Amortissements et provisions d'exploitation	–19 527,6	–20 425,0
Autres produits et charges d'exploitation	20,0	20,0
Charges d'exploitation courantes	**–94 272,4**	**–89 840,3**
Résultat d'exploitation courant	**5 421,7**	**46 372,5**
Cessions d'actifs	,0	–8,2
Résultat de change	–64,1	–64,1
Autres produits et charges d'exploitation non courants	162,9	757,5
Résultat des activités opérationnelles	**5 520,5**	**47 057,8**
Charges d'intérêts	,0	,0
Résultats sur instruments financiers	14 319,2	14 697,8
Autres produits et charges financiers	–136,4	–297,7
Résultat financier	**14 182,8**	**14 400,0**
Résultat avant impôt	**19 703,4**	**61 457,8**
Impôts exigibles	–6 218,1	–15 919,8
Impôts différés	–381,6	–2 999,9
Résultat net des activités poursuivies	**13 103,7**	**42 538,1**
Résultat des activités abandonnées		
Résultat de l'ensemble consolidé	**13 103,7**	**42 538,1**
dont intérêts minoritaires		
Résultat net – Part du Groupe	**13 103,7**	**42 538,1**
Résultat net Part du Groupe par action en dirhams		
– de base	3	11
– dilué	3	11

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de MAD)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net de l'ensemble consolidé	**13 103,7**	**42 538,1**
Ajustements pour dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	16 584,9	16 844,2
+ amortissement surprime B.T	,0	0
+/– value sur cession immobilisations	,0	8,2
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	**29 688,6**	**59 390,5**
Elimination de la charge (produit) d'impôts	6 599,7	18 919,8
Elimination du coût de l'endettement financier net	,0	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	**36 288,3**	**78 310,2**
Incidence de la variation du BFR opérationnel	–32 652,7	–71 459,3
Impôts payés	–6 218,1	–15 919,8
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**–2 582,5**	**–9 068,9**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	–3 624,2	–1 727,0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		603,6
Autres flux		41,2
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	**–3 624,2**	**–1 082,3**
Emprunts		
Dividendes payés aux actionnaires	0	0
Augmentation du capital	0	0
Flux net de trésorerie provenant des activités de financement	**0**	**0**
Variation de la trésorerie et equivalents de trésorerie	**–6 206,6**	**–10 151,2**
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	7 994,1	18 145,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	1 787,5	7 994,1
Variation de la trésorerie et equivalents de trésorerie	**–6 206,6**	**–10 151,2**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de MAD)

ACTIF	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles	174 181,7	185 485,0
Immobilisations corporelles	33 868,4	35 098,7
Autres actifs financiers	66 980,1	66 930,0
Actif non courant	**275 030,1**	**287 513,6**
Autres actifs financiers	535 480,7	526 989,9
Créances clients	24 232,0	14 871,7
Autres débiteurs courants	13 229,5	5 153,3
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 787,5	7 994,1
Actif courant	**574 729,7**	**555 009,0**
TOTAL ACTIF	**849 759,8**	**842 522,6**

PASSIF	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital	387 517,9	387 517,9
Primes d'émission et de fusion	3 206,5	3 206,5
Réserves	378 991,9	336 462,1
Résultat net part du groupe	13 103,7	42 538,1
Capitaux propres part du Groupe	**782 820,1**	**769 724,6**
Intérets minoritaires		
Capitaux propres	**782 820,1**	**769 724,6**
Provisions non courantes		
Dettes financières non courantes	1 069,5	577,3
Impôts différés passifs	23 009,7	22 625,0
Autres créditeurs non courants		
Passif non courant	**24 079,2**	**23 202,3**
Provisions courantes	1 083,1	1 011,8
Dettes financières courantes		
Dettes fournisseurs courantes	9 781,8	4 836,6
Autres passifs courants	31 995,6	43 747,4
Passif courant	**42 860,5**	**49 595,7**
TOTAL PASSIFS	**66 939,7**	**72 798,0**
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**849 759,8**	**842 522,6**

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de MAD)

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Autres réserves consolidées	Résultat Net Part du Groupe	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 1er janvier 2019	**387 517,9**	**3 206,5**	**325 681,1**	**11 621,5**	**728 027,0**		**728 027,0**
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Variation nette de juste valeur des instruments financiers							
Dividendes distribués							
Résultat de l'exercice				42 538,1	42 538,1		42 538,1
Autres variations			10 781,0	–11 621,5	–840,5		–840,5
Au 31 décembre 2019	**387 517,9**	**3 206,5**	**336 462,1**	**42 538,1**	**769 724,6**		**769 724,6**

(en milliers de MAD)

	Capital	Primes d'émission et de fusion	Autres réserves consolidées	Résultat Net Part du Groupe	Capitaux propres Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
Au 1er janvier 2020	**387 517,9**	**3 206,5**	**336 462,1**	**42 538,1**	**769 724,6**		**769 724,6**
Effets des changements de méthode comptable/correction d'erreur							
Variation nette de juste valeur des instruments financiers							
Dividendes distribués							
Résultat de l'exercice				13 103,7	13 103,7		13 103,7
Autres variations			42 529,9	–42 538,1	–8,2		–8,2
Au 31 décembre 2020	**387 517,9**	**3 206,5**	**378 991,9**	**13 103,7**	**782 820,1**		**782 820,1**

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers de la Bourse de Casablanca relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été préparés conformément aux normes «International Financial Reporting Standards» (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils comprennent des informations comparatives pour l'exercice 2019 retraitées conformément aux mêmes normes.

Aucune application anticipée des normes autorisées par le référentiel comptable international n'a été opérée par la Bourse de Casablanca.

La Bourse de Casablanca n'a aucune obligation de présenter ses comptes en normes IFRS, c'est une volonté du Top management de la société afin de répondre aux impératifs de la mondialisation et de se mettre à niveau par rapport au contexte international et national.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent exclusivement les logiciels acquis (non générés en interne). La comptabilisation de ces logiciels est effectuée au coût historique diminué du cumul des amortissements.

La durée d'utilité des logiciels est estimée à 60 mois. Le mode d'amortissement retenu par la Bourse de Casablanca est le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Le coût historique comprend les coûts directement attribuables à l'acquisition. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur nette comptable de l'actif ou constatés comme actif séparé, selon le cas, uniquement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément reviennent à la société et que le coût de l'élément puisse être évalué de manière fiable.

Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont comptabilisés dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont encourus. Les valeurs résiduelles sont estimées non significatives.

Le mode d'amortissement retenu par la Bourse de Casablanca est le mode linéaire.

Les immobilisations corporelles acquises au moyen de contrats de crédit-bail sont amorties sur la durée d'utilité du bien.

Placements

Les placements détenus par la Bourse de Casablanca sont classés dans les catégories suivantes : actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat, prêts et créances, et actifs financiers disponibles à la vente. La classification dépend de l'intention de gestion. Elle est déterminée à la date de comptabilisation initiale et revue à chaque clôture.

Actifs financiers à la juste valeur constatée en résultat

Cette catégorie se décompose en deux sous-catégories : actifs financiers détenus à des fins de transaction et ceux désignés comme étant à la juste valeur constatée en résultat sur option initiale. Les placements sont classés dans cette catégorie lorsqu'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme ou lorsqu'ils sont ainsi désignés par la direction.

Dans le cadre de l'évaluation de ces actifs, la Bourse de Casablanca s'est basée sur leurs valeurs liquidatives publiées à la date de clôture.

Actifs financier disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont désignés comme étant tels ou ne sont pas classés dans l'une des autres catégories. Ils figurent au bilan en actifs non courants car la société n'a pas l'intention de les céder dans les douze mois qui suivent la date de clôture.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur.

Les plus- ou moins-values latentes résultant de variations de la juste valeur sont constatées en capitaux propres.

CONTACTS UTILES

SOCIÉTÉS DE BOURSE

ALMA FINANCE GROUP
92, Bd d'Anfa 20040, 8ème étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 58 12 02 • Fax : (212) 522 58 11 74
www.almafinance.com

ARTBOURSE
7, Bd Abdelkrim El Khattabi – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 09 09 • Fax : (212) 522 39 14 88
www.artbourse.ma

ATLAS CAPITAL BOURSE
88, Rue EL Marrakchi – Quartier Hippodrome – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 76 02 • Fax : (212) 522 36 87 84
www.atlascapital.ma

ATTIJARI INTERMÉDIATION
163, Av. Hassan II, 20 000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 68 21 • Fax : (212) 522 20 25 15
www.ati.ma

BMCE CAPITAL BOURSE
63, Bd. Moulay Youssef, 3ème étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 29 39 • Fax : (212) 522 48 10 68
www.bmcecapitalbourse.com

BMCI BOURSE
315, Bd. Bir Anzarane, Imm. Romandie – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 38 00 • Fax : (212) 522 39 32 09
www.bmci.ma

CAPITAL TRUST SECURITIES
50 Bd. Rachidi, 20.000 – Casablanca
Tél.: (212) 522 46 63 50 • Fax : (212) 522 49 13 07
www.capitaltrust.ma

CDG CAPITAL BOURSE
9, Bd. Kennedy – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 20 20 • Fax : (212) 522 36 78 78
www.cdgcapitalbourse.ma

CFG MARCHÉS
5–7 Rue Ibn Toufaïl, Quartier Palmier – Casablanca
Tél.: (212) 522 25 50 50 • Fax : (212) 522 98 11 12
www.cfgmorocco.com

CRÉDIT DU MAROC CAPITAL
48–58, Bd Mohamed V, 4ème étage – Casablanca
Tél.: (212) 522 94 07 44 • Fax : (212) 522 94 07 66
www.cdm.co.ma

ICF AL WASSIT
101, Bd Mohamed Zerktouni – Casablanca
Tél.: (212) 522 36 93 87 • Fax : (212) 522 39 11 09
www.bpbourse.com

MENA.C.P.
23, Rue Ibnou Hilal, Quartier Racine – Casablanca
Tél.: (212) 522 39 50 00 • Fax : (212) 522 36 86 00
www.menacp.ma

MAROC SERVICES INTERMÉDIATION
Imm. Zénith, Rés. Tawfiq, Sidi Maârouf – Casablanca
Tél.: (212) 522 97 49 61 à 65 • Fax : (212) 522 97 49 74
www.msin.ma

SOGÉCAPITAL BOURSE
55, Bd Abdelmoumen – Casablanca
Tél.: (212) 522 43 98 40 • Fax : (212) 522 26 80 18
www.sogecapital.com

UPLINE SECURITIES
37, Bd Abdellatif BenKaddour – Casablanca
Tél.: (212) 522 99 71 71 • Fax : (212) 522 95 49 62
www.uplinegroup.gbp.ma

VALORIS SECURITIES
355, Route d'El Jadida – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 97 60 • Fax : (212) 522 98 06 05
www.capitalgestiongroup.com

WAFABOURSE
163, Avenue Hassan II – Casablanca
Tél.: (212) 522 49 59 69 • Fax : (212) 522 47 46 91
www.wafabourse.com

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES SOCIETES DE BOURSE (APSB)
Angle Av. des FAR et Rue Arrachid Mohamed – Casablanca
Tél.: (212) 522 54 23 33/34 • Fax : (212) 522 54 23 36
www.apsb.ma

ASSOCIATION DES SOCIETES DE GESTION ET FONDS D'INVESTISSEMENTS MAROCAINS (ASFIM)
199, Angle Bd Mohamed Zerktouni et Rue Avignon, Résidence Mouna II, 6ème étage n°12 – Casablanca
Tél.: (212) 522 95 12 11/29 • Fax : (212) 522 95 12 10
www.asfim.ma

INSTITUTIONS DU MARCHÉ

AUTORITE MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX (AMMC)
Avenue Annakhil, Hay Riad –Rabat – Maroc
Tél.: (212) 537 68 89 00 • Fax : (212) 537 68 89 46
www.ammc.ma

MAROCLEAR
Route d'El Jadida, 18, Cité Laia – Casablanca
Tél.: (212) 522 23 90 00 • Fax : (212) 522 99 44 64
www.maroclear.com

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION DU TRÉSOR ET DES FINANCES EXTÉRIEURES
Bd Mohamed V– Quartier Administratif – Chellah – Rabat
Tél.: (212) 537 67 73 54/55 • Fax : (212) 537 67 75 32
www.finances.gov.ma

Bourse de Casablanca S.A
Registre du commerce : CASA 79057
Adresse : Angle Avenue des Forces Armées Royales
et Rue Arrachid Mohamed – Casablanca – Maroc
Tél.: (212) 522 45 26 26/27 – Fax : (212) 522 45 26 25
contact@casablanca-bourse.com

La Bourse partout,
tout le temps !

Application mobile "bourse de casa"

Iphone, Ipad, android phones & tab.

/BourseDeCasablanca

/BoursedeCasa

/LaBoursedeCasablanca

Bourse
de Casablanca